



# RAPPORT ANNUEL 2019

## CADRE PROGRAMMATIQUE UNIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (CPU 2017-2020)

Septembre 2019



## SOMMAIRE

<b>LISTE DES ACRONYMES</b> .....	3
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	5
<b>I. CONTEXTE</b> .....	1
<b>II. ANALYSE DES RÉSULTATS OBTENUS</b> .....	2
<b>Effet 1</b> : D’ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités .....	2
<b>Effet 2</b> : D’ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d’une protection sociale de qualité .....	6
<b>Effet 3</b> : D’ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables. ....	13
<b>III. PARTENARIAT</b> .....	16
<b>IV. BILAN FINANCIER</b> .....	18
<b>V. LEÇONS APPRISES</b> .....	19
<b>VI. CONCLUSION &amp; RECOMMANDATIONS</b> .....	21
<b>VII. ANNEXES : Suivi des indicateurs du CPU</b> .....	1

## LISTE DES ACRONYMES

<b>AGR</b>	<b>Activités Génératrices de Revenus</b>
<b>AT</b>	Appui à la transition
<b>AN</b>	Appui normatif
<b>AC</b>	Appui-conseil pour la formulation de politiques
<b>ARV</b>	Anti rétroviraux
<b>ATPC</b>	Assainissement Total Piloté par les Communautés
<b>UBT</b>	Ballonnet à Tamponnement Intra-Utérin
<b>CPU</b>	Cadre Programmatique Unique
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CCM</b>	Cellules Civilo-Militaires
<b>CISL</b>	Confédération Ivoirienne des Syndicats Libres
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CAD</b>	Collecte et Analyse de Données
<b>CIM</b>	Comité Interministériel de Lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants
<b>CNS</b>	Comité national de surveillance de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants
<b>CDS</b>	Comités Départementaux de Sécurité
<b>CEI</b>	Commission Électorale Indépendante
<b>CONNAPE</b>	Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et de la Petite Enfance
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CPI</b>	Cour Pénale internationale
<b>CPIA</b>	Country Policy And Institutional Assessment
<b>USDA</b>	Département d'État Américain pour l'Agriculture
<b>DC</b>	Développement de capacités
<b>DO</b>	Développement des outils
<b>DCS</b>	Direction des Cantines Scolaires
<b>DSV</b>	Direction des Services Vétérinaires
<b>DISSA</b>	Dispositif de Suivi de la Situation Alimentaire
<b>EHA</b>	Eau, Hygiène et Assainissement
<b>ENP-CI</b>	Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040
<b>FDAL</b>	Fin de la Défalcation à l'Air Libre
<b>FO</b>	Fistules Obstétricales
<b>FS</b>	Fournitures de Services
<b>FRANC</b>	Foyers de Renforcement d'Activités de Nutrition Communautaire
<b>GAR</b>	Gestion Axée sur les Résultats
<b>GES</b>	Gaz à Effet de Serre
<b>GTTM</b>	Groupes de Travail Technique Multidisciplinaire
<b>HBB</b>	Helping Baby Breathe
<b>HMBS</b>	Helping Mothers and Baby Survive
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IST</b>	Infections sexuellement transmissibles
<b>ENA</b>	Ecole Nationale d'Administration
<b>LILO</b>	<i>Link in Link out</i>
<b>OSCS</b>	Observatoire National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
<b>MICS</b>	Multiple Indicator Cluster Surveys
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MENETFP</b>	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
<b>MINEF</b>	Ministère des Eaux et Forêt
<b>MIRAH</b>	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPA</b>	Organisations de Producteurs Agricoles
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PFPP/PFPA</b>	Planification Familiale du Post Partum et le Post Abortum
<b>PNIN</b>	Plateforme nationale d'information sur la nutrition

<b>PDFT</b>	Principes et Droits Fondamentaux au Travail
<b>MSHP</b>	Programme National de Nutrition
<b>PS-Gouv</b>	Programme Social du Gouvernement
<b>PTME</b>	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant
<b>PVVIH</b>	Personne Vivant avec le VIH
<b>QCPR</b>	Quadrennial Comprehensive Policy Review
<b>RCI</b>	République de Côte d'Ivoire
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SNUD</b>	Système des Nations Unies pour le Développement
<b>SONU</b>	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
<b>SONUC</b>	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complet
<b>SPREF</b>	Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts
<b>SNPS</b>	Stratégie Nationale de Protection Sociale
<b>SPREF</b>	Stratégie nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts
<b>SDMPR</b>	Surveillance des Décès Maternels, Périnataux et Riposte
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquis
<b>SVA</b>	Supplémentation en Vitamine A
<b>SYTDEI-CI</b>	Syndicat des Travailleurs et Travailleuses domestiques de l'économie informelle de Côte d'Ivoire
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SIPE</b>	Système intégré de gestion des informations sur la protection de l'enfance
<b>SIPGIS-SCS</b>	Système Intégré de Prévention et de Gestion des conflits
<b>UBT</b>	Tamponnade intra-utérine par ballonnet
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>VIH</b>	Virus de l'immunodéficience humaine

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'appui du Système des Nations Unies (SNU) au Gouvernement a été mis en œuvre en 2019 dans les différents domaines couverts par le Cadre Programmatique Unique (CPU) selon le Plan de Travail établi pour 2019.

Le SNUD a appuyé le pays dans la mise en œuvre des ODD. Pour tenir justement ses engagements envers les peuples, le SNUD a accompagné le pays dans la réalisation de l'examen national volontaire (CAD) sur les ODD ; ce qui a permis de faire un point sur les actions mises en œuvre par les parties prenantes en Côte d'Ivoire pour assurer l'atteinte des ODD, avec un accent particulier sur les 6 ODD retenus dans les domaines de l'Éducation, l'emploi, les inégalités, du changement climatique, le VIH/SIDA, la paix et la gouvernance pour alimenter les échanges lors du Forum Politique de Haut Niveau organisé à New York. Le SNUD a aussi accompagné le pays dans maîtrise de la croissance démographique à travers le processus du RGPH 2019. À cet effet, le SNUD a apporté une assistance technique au Gouvernement dans la mise en œuvre du RGPH 2019. Cet appui a contribué à rapprocher les population de la justice et permis à de nombreux enfants de bénéficier d'un extrait de naissance grâce notamment à l'adoption et à la promulgation de la Loi n°2018-862 du 19 novembre 2018 relative à l'état civil et la Loi n°2018-863 du 19 novembre 2018 instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance.

Les résultats satisfaisants obtenus par la Côte d'Ivoire au plan économique depuis la fin de la crise post-électorale sont ternis par la faible redistribution et le maintien à des niveaux élevés du taux de pauvreté. Cela s'explique en partie par la faible couverture d'un système formel de protection sociale. Pour surmonter ce défi, le SNUD a renforcé son appui technique à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), par le développement du plan d'action budgétisé, la redynamisation de la coordination entre les partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine de la protection sociale et la Plateforme Nationale de protection sociale, le renforcement des capacités des directions régionales en planification et suivi des projets d'investissements publics et le démarrage des nouveaux instruments tels que la CMU et RPSTI. Grâce à cet accompagnement, la Côte d'Ivoire a adopté l'ordonnance n°2019-636 du 17 juillet 2019 portant institution de régimes de prévoyance sociale des travailleurs indépendants, y compris les travailleurs de l'économie rurale, représentant environ 46% des travailleurs indépendants. En matière de lutte contre le travail des enfants le SNUD a soutenu le pays dans la promotion des Principes et Droits Fondamentaux au Travail (PDFT), avec une attention particulière sur l'élimination du travail des enfants à travers l'appui à la mise en œuvre du plan national de lutte contre le travail des enfants.

Un arrêté interministériel de coordination de la protection des enfants a été élaboré et le SNUD a apporté un soutien financier et technique au développement du système intégré de gestion des informations sur la protection de l'enfance (SIPE). La lutte contre s'est intensifiée en 2019 avec l'appui du SNUD au Gouvernement et à la société civile dans la mise en œuvre d'interventions en faveur de de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les pratiques néfastes. Ce sont 65 plateformes créées à l'échelle nationale qui sont effectivement fonctionnelles afin d'améliorer la prévention et la prise en charge holistique des cas de VBG. Le SNUD a aussi accompagné le pays dans la réduction de la réduction de la morbidité et mortalité maternelle néonatale et infantile. Il a contribué au renforcement des capacités des institutions et du système de santé.

Le SNUD a appuyé le pays pour une production durable au service du développement durable à travers le programme « Work Improvement in Neighbourhood Development-WIND » qui vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales ayant permis de former 30 producteurs de cacao à la fabrication d'engrais biologique avec les cabosses vidées de fèves suivant des dispositions et des techniques appropriées dans les localités du département de Mbatto (Tiekou, Assié chantier, Diekadiokro). Cet appui a aussi concerné la **protection et la gestion des forêts**. Le SNUD a soutenu le Gouvernement en termes d'appuis-conseils pour la validation de trois (3) plans d'aménagement et de gestion du Parc National du Banco, du Parc National du Mont Sangbé et de la réserve de faune et de flore du haut Bandama (AC). Dans le cadre de la gestion intégrée des aires protégées, le SNU a apporté un appui-conseil et normatif au Ministère des Eaux et Forêt (MINEF) pour instaurer en Côte d'Ivoire le « Partenariat 1 pour 20 » visant à encourager le développement de modèles viables de production agricoles durables, à faciliter le dialogue entre les parties prenantes et à renforcer les capacités des partenaires. Aussi l'appui su SNUD a-t-il favorisé un accès accru des populations à l'énergie à travers un appui-conseil au Gouvernement pour l'élaboration de plusieurs stratégies à savoir la Stratégie nationale de transformation du marché de l'éclairage, la stratégie nationale de réduction des émissions de GES dans le secteur des déchets par compostage et la stratégie nationale de réduction des émissions de GES dans le secteur des déchets par méthanisation. L'appui du SNUD a également porté sur la prévention des catastrophes naturelles par l'installation de 227 pluviomètres et 4 stations agro-météorologiques pour transmettre des données climatiques et agro-météorologiques.

Pour cet appui au pays, il était envisagé de dépenser 121 088 064 USD. Cependant, 44 201 590,79 USD ont été dépensés, soit un taux de réalisation de 36,50%.

## I. CONTEXTE

Le Cadre Programmatique Unique (CPU) 2017-2020 du Système des Nations Unies (SNU) constitue un mécanisme pour renforcer la synergie, la cohérence, l'unité d'action et la coordination des activités opérationnelles des Nations Unies en Côte d'Ivoire et leur alignement sur les priorités nationales déclinées à travers le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, conformément à la Déclaration de Paris. Sa mise en œuvre annuelle se fait à travers un plan de travail convenu et signé avec le Gouvernement. Le contexte politique national au cours de l'année 2019 a été globalement favorable à la mise en œuvre des interventions du CPU. Ce qui explique en partie les progrès réalisés dans l'atteinte des ODD qui se situe à 55,5% du chemin vers la réalisation des objectifs selon l'indice de suivi des progrès africains.

Sur le plan socioéconomique, la Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus dynamiques en Afrique avec une croissance estimée à 7,2 % en 2019. La pauvreté reste élevée (46,1% en 2018 contre 46,3% en 2015) et l'IDH de 0,516 (165ème sur 189 pays) a très peu progressé. Cependant, le début de la mise en œuvre du programme social a permis d'adresser des défis de la croissance peu inclusive de ces dernières années. En outre, les inégalités de genre sont en baisse tout en demeurant importantes, avec un indice d'inégalité de genre de 0,657 en 2018 contre 0,663 en 2015. La poursuite des réformes en matière de gouvernance a permis à la Côte d'Ivoire d'occuper le 22ème rang sur les 54 pays au niveau de l'indice Mo Ibrahim et de gagner 12 places (110ème rang) dans le Doing business. L'indice CPIA a aussi connu une progression, passant de 3,4 en 2017 à 3,5 en 2019. La loi sur la représentativité des femmes (30%) dans les assemblées élues a été adoptée. Le pays doit cependant améliorer son classement de l'indice de perception de corruption.

Sur le plan politique, l'année 2019 a été marquée par des tensions autour de la réforme de la Commission électorale (CEI) en perspective de l'élection présidentielle d'octobre 2020. La nouvelle CEI mise en place est rejetée par la majeure partie de l'opposition. La décision d'acquiescement de la CPI de l'ex-Président Gbagbo et de son Ministre de la jeunesse avec un possible retour en Côte d'Ivoire, la dynamique de jeux d'alliances, les spéculations autour d'un 3ème mandat du Président Ouattara, ainsi que l'émission du mandat international contre l'ex-Président de l'Assemblée Nationale marquent un tournant dans la dynamique politique.

En dépit de la menace terroriste qui prévaut dans la sous-région, le niveau sécuritaire est resté globalement calme. Cependant, des affrontements intercommunautaires, des interdictions de manifester et les arrestations d'opposants politiques continuent d'effriter les efforts des parties prenantes en matière de réconciliation nationale et font craindre une montée des tensions politiques pouvant avoir un impact sur la crédibilité du processus électoral de 2020 et la stabilité du pays.

C'est dans ce contexte que le SNUD a déployé ses interventions dans le cadre de la mise en œuvre du CPU pour l'année 2019. Le présent rapport met en relief les points saillants des progrès enregistrés à cet effet. Il s'articule autour des points suivants : (i) l'analyse des résultats obtenus, (ii) les instruments de financement, (iii) le partenariat, (iv) le bilan financier, (v) les leçons apprises et enfin, (vi) les conclusions et les recommandations.

## II. ANALYSE DES RÉSULTATS OBTENUS

Ce chapitre présente les 3 Effets du CPU en 2019 à travers les réalisations des différents produits. L'analyse est faite à travers le prisme des différentes fonctions du SNUD énumérées dans le QCPR 2016, notamment l'appui normatif (AN), l'appui-conseil pour la formulation de politiques (AC), le développement de capacités (DC), les fournitures de services (FS), la collecte et analyse de données (CAD), le développement des outils (DO) et l'appui à la transition (AT).

### **Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités**

Les principaux appuis du SNUD dans la mise en œuvre des activités de l'Effet 1 du CPU ont porté sur 4 principaux domaines à savoir : (i) la Coordination, la planification, et le suivi et évaluation des politiques et programmes, (ii) l'accès à la justice et la sécurité des populations, (iii) la Prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits et (iv) la redevabilité des pouvoirs publics et la participation citoyenne.



#### **1. La Coordination, la planification, et le suivi et évaluation des politiques et programmes**

##### ***La maîtrise de la croissance démographique : point de départ du développement durable***

Le défi de la croissance démographique demeure l'un des principaux défis auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée. Si elle n'est pas maîtrisée, elle peut sérieusement effriter tous les efforts du pays et de ses partenaires dans la réalisation de l'Agenda 2030. C'est pourquoi le SNUD a appuyé le Gouvernement dans ses politiques de population à travers le processus du RGPH 2019. À cet effet, le SNUD a apporté une assistance technique au Gouvernement dans la mise en œuvre du RGPH 2019. Cela a été effectif à travers la facilitation de quatre missions internationales d'appui. Ces missions ont permis de (i) valider le rapport final du recensement pilote et de statuer sur le chronogramme des autres étapes ; (ii) évaluer le niveau de progression de la mise en œuvre de la cartographie censitaire et de faire des recommandations sur le chronogramme d'exécution. Un appui technique, financier et logistique à la réalisation de la cartographie à Abidjan et en région a été également apporté. Le pays dispose d'une cartographie numérique géoréférencée. En soutien aux efforts de mobilisation e ressources, des notes techniques et un document projet support pour le plaidoyer et la mobilisation des ressources ont été produits et soumis aux

partenaires au développement. Un premier financement a été obtenu auprès de la BAD d'un montant de 7 000 000 USD pour l'acquisition des tablettes et l'assistance technique au RGPH 2019.

La conduite du RGPH 2019 représente une opportunité tant pour le pays que pour toutes les parties prenantes. En effet, il permettra de mieux cibler les couches les plus vulnérables, les personnes laissées de côté ou à risque de l'être et de mieux affiner les politiques publiques à leur endroit. Aussi permettra-t-il une meilleure planification du développement du pays et un meilleur suivi de ses engagements internationaux, plus particulièrement la réalisation de l'Agenda 2030.

### ***Un bilan à mi-parcours des ODD***

Pour tenir justement ses engagements envers les peuples, le SNUD a accompagné le pays dans la réalisation de l'examen national volontaire sur les ODD ; ce qui a permis de faire un point sur les actions mises en œuvre par les parties prenantes en Côte d'Ivoire pour assurer l'atteinte des ODD, avec un accent particulier sur les 6 ODD retenus dans les domaines de l'Éducation, l'emploi, les inégalités, du changement climatique, le VIH/SIDA, la paix et la gouvernance pour alimenter les échanges lors du Forum Politique de Haut Niveau organisé à New York. Aussi, l'appui technique et financier du SNUD à la Revue conjointe du Plan Sectoriel Éducation/Formation et aux consultations régionales sur les principales réalisations du PND 2016-2020, a permis d'identifier les priorités et les aspirations des communautés au niveau décentralisé. De même, la contribution du SNUD a permis d'évaluer, à l'échéance de 2020, la trajectoire d'évolution du développement de la Côte d'Ivoire à la lumière des résultats de l'ENP-CI 2040. Ces réflexions ont permis de disposer des principaux résultats de l'ENP-CI 2040, d'analyser le niveau de prégnance des scénarios de l'ENP-CI 2040 dans l'évolution actuelle de la Côte d'Ivoire à l'échéance de 2020, de démontrer la pertinence du suivi des résultats de l'ENP-CI 2040 dans le système national de suivi évaluation du développement de la Côte d'Ivoire. Ces exercices ont mis en relief les progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD, mais les gaps et surtout les défis à adresser dans le cadre du développement durable. Ils ont en outre permis de disposer d'éléments probants pour affiner les diagnostics à préparer le prochain cycle de planification 2021-2025 qui est une réelle opportunité pour la communauté de développement durable de combler les lacunes et gaps vis-à-vis des détenteurs de droits avant l'échéance 2030.

## **2. L'accès à la justice et la sécurité des populations**

### ***Les populations se rapprochent de la justice***

Les difficultés financières, logistiques et géographiques constituent des facteurs entravant l'accès à la justice des couches les plus vulnérables. En même temps, cela représente pour le pays un défi important en termes d'engagement internationaux envers ces différentes catégories de personnes, notamment les femmes, les enfants, les victimes de VBG, etc. C'est donc à juste titre que le Gouvernement et de la société civile ont bénéficié de l'appui du SNUD matérialisé par la décentralisation de l'assistance judiciaire et le maintien des cliniques juridiques. Ce qui a permis à 91 085 personnes de bénéficier d'une assistance juridique et 690 d'une assistance judiciaire, dont 68% de femmes et 22% d'hommes. L'appui du SNUD a aussi consisté en un développement de capacités et des fournitures de services. En effet, les interventions du SNUD ont consisté à doter les cliniques juridiques et les bureaux locaux d'assistance judiciaire de capacités nécessaires pour assurer une meilleure prise en charge des victimes. La forte fréquentation par les femmes des Bureaux locaux d'assistance judiciaire et des cliniques juridiques sur le territoire national (68%), est la résultante des actions de sensibilisation soutenues par le SNUD sur l'importance de ces structures.

### ***À chaque enfant, un extrait de naissance***

Les enfants vulnérables sont confrontés à plusieurs privations parmi lesquelles le manque de documents administratifs. Des progrès significatifs ont été enregistrés ces dernières années grâce notamment à l'adoption et à la promulgation de la *Loi n°2018-862 du 19 novembre 2018 relative à l'état civil et la Loi n°2018-863 du 19 novembre 2018 instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance*, et aux actions initiées dans ce sens. Cependant, des défis importants restent à relever pour garantir à tous les enfants ce droit aussi précieux que le droit à la vie. Pour ce faire, le SNUD a contribué à la fonctionnalité des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances dans plus de 62% des maternités de la Côte d'Ivoire. Ce qui a permis en 2019 de noter une nette amélioration du niveau d'enregistrement des naissances dans les délais, passant ainsi de 54% à près de 60% de déclaration des naissances dans les délais. Par ailleurs, la nouvelle loi relative à la famille a été promulguée et son décret d'application a été signé par le Président de la République. Tous les présidents des tribunaux et les procureurs ont été formés sur les nouvelles dispositions légales. Cet appui constitue une réelle opportunité pour le pays, surtout que l'enregistrement des naissances est l'un des freins à la scolarisation des enfants.



### ***Les populations et la force publique : une unité retrouvée***

Les années de crise militaro-politique ces dernières années ont effrité la confiance des populations dans la force publique. Les populations n'hésitent plus à se rendre justice ; elles provoquent ainsi des conflits communautaires dévastateurs qui impactent négativement la cohésion sociale. La confiance, mais aussi le dialogue entre les populations et les forces de sécurité s'avèrent de fait nécessaires pour bâtir une société conviviale comme suggérée dans la formulation de l'ODD 16. Ainsi, le SNUD a-t-il favorisé le renforcement du dialogue socio sécuritaire, et a contribué grâce à la prise d'un arrêté (AN) portant création et institutionnalisation des Comités Départementaux de Sécurité (CDS) et des Cellules Civilo-Militaires (CCM), organes opérationnels des CDS a été pris. Cet arrêté jette les bases de la pérennisation de ces outils indispensables pour le renforcement du lien armée-nation. Dix sessions de dialogue socio-sécuritaires réunissant 800 FDS et leaders communautaires ont été organisées à Aboisso, Boundiali, Bondoukou, Abengourou, Dimbokro, Daoukro, Adzopé, Odiénné, Man et Bouaflé. Ces dialogues ont permis de mettre en place les cellules civilo-militaires dans ces localités, complétant ainsi à 36 le nombre de CCM installés sur toute l'étendue du territoire.

***« La mise en place d'un CCM dans sa localité représente une opportunité pour les FDS de se rapprocher davantage des populations civiles et de partager des informations sécuritaires »  
(Commissaire de police de Man).***

### **3. La Prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits**

#### ***Zéro conflit***

Après la crise post-électorale, les autorités ivoiriennes ont initié plusieurs actions en vue de réconcilier les populations et favoriser ainsi la cohésion sociale. Cependant des dysfonctionnements dans les mécanismes mis en place, la faible portée des actions ainsi que les faibles capacités nationales limitent l'efficacité de la réconciliation envisagée. Conformément à son mandat, le SNUD apporte son soutien au renforcement des capacités nationales pour la prévention, la gestion des conflits et la réconciliation nationale. Cet appui a permis d'outiller 22 secrétaires Techniques des 22 Commissions régionales du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, installées à l'utilisation du logiciel de Système Intégré de Prévention et de Gestion des conflits (SIPGIS-SCS) et au suivi des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale. Des modules liés au genre, à la consolidation de la paix, à la cohésion sociale et à la culture de la paix ont été intégrés dans les curricula révisés de l'ENA. Cinq commissions régionales (Marahoué, Nawa, N'Zi, Iffou, Sud Comoé) de l'Observatoire National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ont vu leur opérationnalité renforcée grâce à leur équipement en

matériel informatique et de communication pour le renforcement du système d'alerte précoce et la disponibilité de données liées à l'état de la solidarité et de la cohésion sociale. La vulgarisation de ce système d'alerte précoce, et l'information des parties prenantes sur l'état national de la solidarité et de la cohésion sociale sont effectives grâce aux 2 000 bulletins de l'OSCS imprimés.

Dans cette même dynamique, grâce à l'appui aux initiatives en faveur d'un renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix, 118 jeunes vulnérables soutenus par des activités socioéconomiques de rapprochement communautaire sont désormais engagés dans les actions de renforcement de la cohésion sociale dans leurs localités. La cohabitation pacifique inter et intracommunautaire a été renforcée dans les localités ciblées du fait des dialogues intercommunautaires et des projets à impact rapide au profit des communautés initiés à la suite des dialogues, aussi sur 209 conflits répertoriés suivant la cartographie du Programme National de Cohésion Sociale, ce sont plus de 24 conflits intercommunautaires qui ont été résolus à travers les mécanismes de dialogues intercommunautaires installés par le SNUD.

#### **4. La Redevabilité des pouvoirs publics et la participation citoyenne**

##### ***Un secteur des médias assaini au service du développement durable***

Les ambitions des autorités ivoiriennes de hisser la Côte d'Ivoire au rang de pays émergent exigent une redevabilité vis-à-vis des détenteurs de droits en particulier et de la population en générale. Ainsi, les autorités doivent-ils rendre compte de l'action gouvernementale et justifier les résultats dans tous les domaines. La pratique montre que cela comporte de nombreux biais que la presse, quatrième pouvoir est appelé mitiger. Cependant, les acteurs de presse ne sont pas toujours outillés à cet effet et ont même parfois contribué à attiser les tensions et renforcer les antagonismes entre les populations et les autorités d'une part, et les différents groupes sociaux d'autre part. La presse n'a pas toujours joué le rôle qui lui est dévolu en raison des faibles capacités qui caractérisent le secteur des médias. Pour ce faire, le SNUD a soutenu la réalisation d'une étude diagnostic du secteur des médias en Côte d'Ivoire qui a permis de faire le point des pratiques en matière de professionnalisation, d'identifier 24 points thérapeutiques destinés à "assainir et professionnaliser le milieu des médias". Une base de données a été mise à disposition des acteurs gouvernementaux pour faciliter les interventions dans le secteur des médias. En vue du renforcement de la lutte contre les fausses informations et du respect de la déontologie, 50 professionnels des médias classiques et en ligne ont vu leurs capacités renforcées. Ceci constitue une opportunité pour le pays d'avoir un secteur des médias assaini et dont les acteurs sont outillés pour assurer le contrôle de l'action gouvernementale et favoriser ainsi la redevabilité des pouvoirs publics. Dans le même temps, c'est une opportunité pour le gouvernement de rendre compte de ses actions à ses mandants, aux détenteurs de droits et à ses partenaires.

##### ***Le pouvoir aux femmes...***

La Côte d'Ivoire a pris des engagements internationaux visant à assurer aux femmes une participation citoyenne et une participation aux prises de décisions et au processus démocratique. Mais cette volonté du pays est contrariée par plusieurs facteurs d'ordres anthropologique, politique, économique et surtout juridique. Pour relever ces défis et aider le pays à traduire dans les faits ses engagements, le SNUD a contribué à l'adoption de la Loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues a été adoptée (AN). Le SNUD a en outre appuyé les sessions de renforcement des capacités organisées à l'attention des femmes parlementaires sur les enjeux et en vue d'une meilleure compréhension du projet de loi. Pour accroître la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, le SNUD a appuyé la mise en place d'un "Programme d'incubation pour les filles en politique". Cet incubateur composé de 250 jeunes filles vise à renforcer la représentation des femmes en politique et dans les organes de décision d'ici 2025, les motiver à s'engager en politique et à être dans les organes de décision. Ce soutien du SNUD au pays représente une opportunité pour les femmes qui pourront faire avancer leurs besoins pratiques et leurs intérêts stratégiques à tous les niveaux dans les assemblés élus.



### ***Un emploi décent pour tous***

L'emploi en Côte d'Ivoire est dominé par le secteur informel peu encadré et peu ou pas couvert par un système de protection sociale. Aussi, le secteur formel est-il confronté à des difficultés multiples qui précarisent l'emploi et effritent les perspectives d'emplois décents. Dans cette dynamique, le SNUD a apporté son appui à l'État de Côte d'Ivoire dans le processus d'analyse et de diagnostic du secteur du travail qui a conduit à l'élaboration et à la validation de la politique nationale du travail. Les capacités des syndicats à mettre en place la démarche de la représentativité syndicale en rapport avec les formes d'unions syndicales ont été renforcées. Il a également outillé les praticiens de l'administration du travail sur la méthodologie de diagnostic des secteurs et sur la planification technique et stratégique des activités d'inspection. Le Gouvernement, après concertation avec les organisations syndicales de travailleurs a pris un arrêté (N° 2019-014/MEPS/CAB du 05 février 2019) fixant la liste des centrales syndicales régulièrement constituées sur le territoire de la Côte d'Ivoire. Le Conseil Consultatif du Travail a validé les projets d'ordonnance et neuf arrêtés en février 2019 qui balisent l'organisation des élections sociales. Ceci représente une opportunité pour les travailleurs et leurs organisations qui sont désormais outillées pour promouvoir le travail décent et assurer une meilleure qualité de vie à leurs mandants.

### **Effet 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité**

La section suivante présente les résultats saillants enregistrés par le SNUD en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du CPU, plus particulièrement en ce qui concerne l'Effet 2. Ils portent sur les réalisations des 5 produits, notamment : (i) les populations en particulier les femmes et les jeunes ont accès à des services de prévention et de protection contre la violence et de protection sociale ; (ii) les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes ont accès aux services de santé de qualité à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire ; (iii) les femmes, les enfants et les adolescents dans les zones les plus vulnérables ont un accès équitable aux services de prévention de la malnutrition dans les formations sanitaires et au niveau communautaire ; (iv) les filles et les garçons âgés de six à seize ans ont un accès équitable à un enseignement de qualité jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général et technique et (v) les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes particulièrement ceux vivant en milieu rural ont accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène.



## **1. Les populations en particulier les femmes et les jeunes ont accès à des services de prévention et de protection contre la violence et de protection sociale**

### ***La protection sociale et économie informelle : une réalité***

Les résultats satisfaisants obtenus par la Côte d'Ivoire au plan économique depuis la fin de la crise post-électorale sont ternis par la faible redistribution et le maintien à des niveaux élevés du taux de pauvreté. Cela s'explique en partie par la faible couverture d'un système formel de protection sociale. Pour surmonter ce défi, le SNUD a renforcé son appui technique à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), par le développement du plan d'action budgétisé, la redynamisation de la coordination entre les partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine de la protection sociale et la Plateforme Nationale de protection sociale, le renforcement des capacités des directions régionales en planification et suivi des projets d'investissements publics et le démarrage des nouveaux instruments tels que la CMU et RPSTI. Grâce à cet accompagnement, la Côte d'Ivoire a adopté l'ordonnance n°2019-636 du 17 juillet 2019 portant institution de régimes de prévoyance sociale des travailleurs indépendants, y compris les travailleurs de l'économie rurale, représentant environ 46% des travailleurs indépendants.

En outre, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'économie informelle de la Côte d'Ivoire et le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses domestiques de l'économie informelle de Côte d'Ivoire (SYTDEI-CI), affiliés à la CISL- Dignité, ont mis en place entre février et juin 2019 une approche méthodologique basée sur l'information et la sensibilisation (DO) à l'endroit des quelque 500 travailleurs vendeurs dans les marchés d'Adjamé, Yopougon, Bouaflé, Yamoussoukro et ce, afin de faire comprendre de l'importance d'avoir un meilleur accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU) qui est rentrée en application à partir du 1er juillet 2019. Les catégories les plus vulnérables de la population, telle que les orphelins, les enfants, les personnes vivant avec handicap et autres « indigents » vont bénéficier gratuitement des services de santé qui entrent dans le paquet de la CMU. Ce soutien du SNUD est une opportunité pour tous les travailleurs qui pourront désormais bénéficier, non seulement d'une couverture sociale, mais aussi de la redistribution des richesses produites et favoriser ainsi une croissance inclusive souhaite unanimement par toute la communauté de développement durable en Côte d'Ivoire.

### ***Une lutte renforcée contre le travail des enfants***

En dépit de la forte croissance économique en Côte d'Ivoire, les droits des travailleurs sont encore à l'épreuve des normes internationales. La production cacaoyère souffre toujours de l'emploi des enfants malgré les efforts des différents acteurs pour éradiquer ce fléau. Pour mitiger ces défis, le SNUD a soutenu le pays dans la promotion des Principes et Droits Fondamentaux au Travail (PDFT), avec une attention particulière sur l'élimination du travail des enfants à travers l'appui à la mise en œuvre du plan national de lutte contre le travail des enfants. Aussi, les

syndicats de travailleurs ont-ils été organisés en comité intersyndical sur le travail des enfants. Ce comité est opérationnel.

Aussi, le SNUD a-t-il apporté un appui normatif au pays dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, notamment par la prise d'un arrêté interministériel de coordination de la protection des enfants et a apporté un soutien financier et technique au développement du système intégré de gestion des informations sur la protection de l'enfance (SIPE). Le système recueille désormais des informations régulières auprès de 106 structures de services sociaux de première ligne, soit 71 % du nombre total de structures sociales dans le pays. Le SNUD a aussi appuyé la finalisation de la première étude nationale sur la violence contre les enfants. Des efforts ont également été déployés pour recueillir et analyser les données d'autres systèmes de gestion de cas thématiques sur le travail des enfants, les orphelins et les enfants vulnérables et la violence sexuelle afin de produire un rapport annuel sur les données relatives à la protection de l'enfance en Côte d'Ivoire. Le SNUD soutenu la finalisation et le lancement du nouveau plan d'action national de lutte contre le travail des enfants et le développement d'un partenariat public-privé (PPP) transformateur avec le secteur du cacao pour assurer la mise en œuvre dans les régions productrices de cacao. La contribution du SNU a également consisté en la mise en œuvre du plan national de lutte contre le travail des enfants adopté en 2018 par le Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM) et le Comité national de surveillance de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants (CNS). Les capacités des organisations chargées de la mise en œuvre du PAN ont été renforcées dans le domaine de la santé et sécurité au travail (projet Safeyouth@work). En outre, un comité techniques intersyndical sur l'élimination du Travail des enfants rassemblant cinq Centrales syndicales, le Centrale Syndicale Humanisme (CSH), FESACI, UGTIC, UNATR-CI et CISL –Dignité.) a été constitué en Juillet 2019. Un projet intitulé "Accélérer l'élimination du travail des enfants (ACCEL) a été aussi initiée. L'année 2019 a été consacrée à la planification de la mise en œuvre pour être effective à partir de 2020. Des résultats encourageants ont été obtenus dans la lutte contre le travail des enfants.

*Au cours de l'année 2019, Le SNU a renforcé les capacités techniques et financières (DC) des services sociaux à travers une approche innovante. En effet, des fonds ont été transférés par mobile money aux responsables des services sociaux. Ceci a permis de renforcer leur mobilité dans la prévention et la prise en charge des enfants victimes de violence, d'abus et d'exploitation ainsi que les survivantes de violence basée sur le genre. Ce renforcement de capacités a permis d'accroître le nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation passant de 79 570 personnes en 2019 contre 26 728 personnes en 2018. Au nombre de la prise en charge en 2019, 2 747 enfants ont été pris en charge par les services sociaux contre 1 774 en 2018 et 507 cas de viol ont été pris en charge en 2019 par les services sociaux. Le SNU a soutenu le Comité National de Surveillance des actions lutte contre le trafic, l'exploitation et le travail présidé par la Première Dame de Côte d'Ivoire pour l'élaboration d'un nouveau plan d'action de lutte contre le travail des enfants avec une approche basée sur l'adressage des causes profondes du travail des enfants.*

Ceci représente une opportunité pour les enfants qui se retrouveront à l'école et non au champ avec de multiples privations.

### ***Pas de répit dans la lutte contre les VBG***

Les violences basées sur le genre persistent en dépit des engagements pris par le pays et aussi des différentes initiatives de ses partenaires. Ainsi, le SNUD a-t-il accompagné le Gouvernement et les Organisations de la société civile dans la mise en œuvre d'interventions en faveur de de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les pratiques néfastes. Ce sont 65 plateformes créées à l'échelle nationale qui sont effectivement fonctionnelles afin d'améliorer la prévention et la prise en charge holistique des cas de VBG. En outre, 586 membres des plateformes de lutte contre les VBG, dont 56 femmes ont eu leurs capacités renforcées par les ASNU sur les VBG en général plus spécifiquement, la prévention, le référencement et la collecte de données sur les VBG, la prise en charge holistique de qualité des VBG respectant les principes directeurs et la coordination des actions de prévention et de réponse aux VBG, la collecte des traces et l'administration de la preuve, 531 points focaux VBG des plateformes de lutte contre les VBG ont été renforcés sur le GBVIMS par le SNUD pour améliorer la collecte des données de qualité. Par ailleurs le SNUD a contribué à élaborer et mettre à disposition des outils de collecte de données VBG (outils du GBV IMS) pour la police judiciaire (police et gendarmerie), équipé 28 plateformes de lutte contre les VBG en matériel informatique de collecte de données et de sensibilisation. Ce sont 3193 survivant (e) s de VBG qui ont bénéficié d'une prise en charge avec l'accompagnement du SNUD.

### ***Des outils de lutte contre les VBG pour les acteurs de la sécurité***

L'appui du SNUD en matière de lutte contre les VBG s'est étendu au secteur sécuritaire qui a consisté en la mise en place et à l'équipement de 12 bureaux d'accueil genre dans les brigades de gendarmerie et les commissariats de police, l'élaboration des modules de formation pour les officiers de police judiciaire sur les VBG. Pour le secteur de la justice les ASNU ont obtenu la création de cellules VBG au sein des tribunaux et la désignation des points focaux des tribunaux, l'insertion des VBG dans les curricula de formation initiale des auditeurs de justice, appuyé l'extension des capacités du centre d'appel du ministère de la justice et des Droits de l'Homme passant de 02 appels

simultanés à 06 avec capacité de recevoir jusqu'à 30 appels simultanés, équipé les bureaux locaux d'assistance judiciaire ainsi que le bureau central, mis à la disposition du Ministère de la justice une étude sur les domaines de collaboration à améliorer entre la justice et la police judiciaire dans la prise en charge des violences sexuelles. Un appui financier a été apporté à l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire qui a permis d'organiser 54 séances de sensibilisation sur les VBG pour expliquer les lois et procédures judiciaires protégeant les personnes contre les VBG. 4785 personnes touchées directement par les sensibilisations, dont 2239 femmes et filles et 2546 hommes et garçons. En matière de mobilisation sociale en faveur de la lutte contre les VBG, ce sont 90 leaders communautaires et guides religieux (63 hommes et 27 femmes), des localités de Ferkessédougou, Soubré et Bouna, qui se sont engagés en faveur de la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines, les mariages précoces, les violences sexuelles et les règlements à l'amiable des cas de viol à travers la signature d'une déclaration solennelle. Durant ces activités, environ 500 personnes dont la majorité était des femmes et des filles ont été sensibilisées sur les causes et les conséquences des VBG, ainsi que sur les services disponibles pour la prise en charge.

## **2. Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes ont accès aux services de santé de qualité à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire**

### ***La mortalité maternelle à l'épreuve du développement : un défi parmi les défis***

Les données disponibles traduisent une réelle volonté du gouvernement d'offrir des soins de qualité aux populations à travers des investissements importants dans le secteur de la santé. Cependant, les femmes « ... représentent 8,2% de l'effectif à ne pas bénéficier de soins prénatals en milieu rural contre 2,1% en milieu urbain. En outre, elles sont 38,7% à accoucher sans l'assistance d'un personnel qualifié contre 7,8% en milieu urbain. La forte mortalité maternelle prévalant en Côte d'Ivoire (614 pour 100 000 naissances : (EDS 2011) traduit le risque que représentent les accouchements souvent pratiqués sans soins prénatals ni assistance de personnel qualifié et donc susceptible d'engendrer des complications pouvant causer des décès et des fistules obstétricales (ODD 3, 5 10) (SNU, BCP 2020). Ainsi, la volonté des autorités ivoiriennes est-elle à l'épreuve des résultats peu encourageants au regard des ressources investies et en comparaison avec d'autres pays. Conscient des enjeux que représente la santé et conformément à son mandat, le SNUD a appuyé le pays pour adresser ces défis. Ainsi, le SNUD a-t-il apporté au pays un appui à la réduction de la morbidité et mortalité maternelle néonatale et infantile. Il a contribué au renforcement des capacités des institutions et du système de santé :

*(i) 63 Établissements sanitaires dont 12 hôpitaux de référence ont été renforcés pour l'offre des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) ; (ii) 83 structures sanitaires pour offrir des services intégrés de santé de la reproduction de qualité et 09 centres de santé ont intégré le dépistage des lésions précancéreuses de routine ; (iii) 235 maternités (73 SONUC, 162 SONUB) issues des 33 régions sanitaires ont été évaluées/priorisées pour constituer le réseau SONU ; (iii) 3 structures de santé ont été dotées en ambulance notamment la maternité de Bouko, l'hôpital de Bouna et l'hôpital mère-enfant de Bingerville ; (iv) 48 prestataires de districts et structures de santé renforcés en surveillance, revue et riposte aux décès maternels ; (v) 222 femmes porteuses de fistules obstétricales (FO) ont été traitées avec un taux de succès de 75%. En outre, 50 ex porteuses de fistules ont bénéficiés d'AGR et 72 prestataires de santé ont été renforcés pour la prise en charge des FO; (vi) 73 prestataires de santé issus de 8 Districts Sanitaires et 25 jeunes volontaires d'ONG ont été formés sur le Dispositif Minimum d'urgence en SSR ; (vii) Les curricula de formation des sages-femmes ont intégré la surveillance des Décès Maternels, Périnataux et Riposte (SDMPR), les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU), le HelpingMothers and Baby Survive (HMBS), le Ballonnet à Tamponnement Intra-Utérin (UBT), le Helping Baby Breathe (HBB), la Planification Familiale du Post Partum et le Post Abortum (PFPP/PFPA) ; (viii) ; la tamponnade intra-utérine par ballonnet (UBT), le masque de réanimation et les unités de soins aux mères kangourou (KMC) ont respectivement sauver 99% des mères souffrant d'hémorragie, 96% des nouveau-nés souffrant d'asphyxie grave et 98 % des prématurés ; (ix) les nouvelles directives sur la possibilité d'infection bactérienne sont intégrées dans les outils Prise en Charge Intégrée de la Maladie du Nouveau-né et de l'Enfant. Le livret de tableaux révisé contient la PIBS et les nouveaux vaccins. 60 personnels de santé ont été supervisés dans ce cadre ; (x) la mise en place de l'approche de programmation fondée sur l'équité financée par GAVI à partir des résultats de l'étude sur l'équité en matière de vaccination ; et le renforcement de la surveillance systématique de la paralysie flasque aigüe et environnementale, ainsi que la vaccination systématique contre la poliomyélite.*

### ***La planification familiale et la mitigation de la mortalité maternelle encore élevée***

L'appui du SNUD a permis d'enregistrer des résultats satisfaisants en matière de planification familiale (PF) comme l'indique l'encadré ci-dessous :

*(i) le renforcement de l'offre de services de PF par la fourniture d'équipements/matériels de 112 structures sanitaires et la formation en technologie contraceptive de 559 prestataires de santé issus de 472 ESPC de 19 DDS ; (ii) révision des modules sur la PF prenant en compte la PF post-partum et post-abortum intégré dans les curricula de formation des infirmiers et sages-femmes ; et la formation de 40 formateurs et 67 prestataires en PF du postpartum et du postabortum ; (iii) formation 41 Agents de six (06)*

*complexes socio-éducatifs<sup>1</sup> et de 100 membres des espaces amis des femmes<sup>2</sup> en CCSC en faveur de la PF et des droits en santé sexuelle et de la reproduction ; (iv) 47 Consultations foraines SR/PF organisées dans 12 Districts sanitaires ayant permis de : Sensibiliser 19 785 femmes et hommes ; (v) mettre 7163 femmes sous méthodes contraceptives modernes ; (vi) plaider auprès du Gouvernement pour la mise à disposition des produits PF pour 641 000 utilisatrices additionnelles ; contribuant ainsi à éviter 1900 décès maternels et d'atteindre un niveau de prévalence contraceptive de 21,1%.*

### ***Les nouveaux défis n'occulent pas les luttes contre le VIH/Sida et la tuberculose***

Il est admis que le pays est confronté à plusieurs nouveaux défis en matière de santé. Ils ne doivent toutefois pas reléguer les luttes contre le VIH/sida et la tuberculose au second plan. Le SNUD a à cet effet accompagné le pays pour l'aider à préserver les acquis tout en affrontant les nouveaux défis. Ainsi, l'appui du SNUD a-t-il permis les réalisations ci-après : (i) l'appui pour l'élaboration, la révision et la dissémination de directives nationales ou normes nationales ; (ii) les missions conjointes de suivi de l'application des protocoles à base de Dolutégravir dans 29 districts (iii) le renforcement de 40 acteurs issus de 25 districts sanitaires pour une optimisation de la prise en charge des populations clés (approche LILO) et de 25 acteurs du niveau déconcentré et 01 Cadre supérieur en GenExpert ; (iv) le coaching des prestataires (infirmiers et sages-femmes) pour la délégation des tâches de la prescription des antirétroviraux, le suivi clinique et biologique dans 17 établissements sanitaires.

De même, l'appui du SNU a permis (i) l'engagement du chef de l'État à accroître le budget de la réponse au VIH/Sida de 5 milliards de FCFA; (ii) l'élaboration du Plan de transition du financement de la riposte au sida, à la suite du 1<sup>er</sup> Dialogue National sur le financement de la santé ; (iii) la formation de 07 staffs nationaux à la production d'estimations et de projections sur le sida (logiciel SPECTRUM) et de 23 formateurs nationaux, 79 DDS, 20 DRS, 104 CSE à l'utilisation de la "Situation Room" ; (iv) l'accélération de la prévention et du traitement à travers a) l'appui à l'élaboration du Plan Opérationnel d'Accélération de la riposte au VIH/sida 2019-2020 et des feuilles de route nationales pour la prévention- prévention primaire et PTME- b) et la mise en œuvre du Plan conjoint d'appui du SNU, financé à hauteur de 300 000 USD par les Fonds UBRAF et c) le renforcement de l'engagement des organisations de la civile et l'intensification des activités communautaires en lien avec les 90 90 90, le VIH et les Droits Humains.

Ces résultats constituent des opportunités dans pour les autorités ivoiriennes que pour les populations pour réduire la morbidité et mieux planifier les naissances et ainsi le dividende démographique.

### **3. Les femmes, les enfants et les adolescents dans les zones les plus vulnérables ont un accès équitable aux services de prévention de la malnutrition dans les formations sanitaires et au niveau communautaire**

#### ***La nutrition pour un avenir assuré***

Le pays a consenti des efforts pour assurer la sécurité alimentaire aux populations et particulièrement les enfants. Cet engagement est limité par des défis auxquels il convient d'apporter des réponses adaptées. L'appui du SNUD au Gouvernement a permis réduire la proportion d'enfants de 6-59 mois pris en charge pour malnutrition aiguë sévère (13,000/120,000) et d'améliorer les connaissances sur les bonnes pratiques en nutrition, notamment à travers des campagnes de communication et la mise en place des Foyers de Renforcement d'Activités de Nutrition Communautaire (FRANC), Santé communautaire. En outre, le SNUD ainsi que les partenaires de mise en œuvre (Organisations Non Gouvernementales - ONG) et de la société civile ont soutenu le gouvernement dans l'amélioration de la gouvernance en nutrition (validation de documents clefs – politique, stratégies, plans, suivi des investissements en nutrition) et dans le passage à l'échelle et la mise en œuvre d'interventions spécifiques et sensibles à la nutrition dans le cadre de l'appui des différents secteurs impliqués en nutrition.

Le SNU a soutenu le Secrétariat Exécutif du CONNAPE à développer et à mettre en place la Plateforme nationale d'information sur la nutrition (PNIN), une initiative qui va permettre de renforcer la coordination des acteurs multisectoriels, de générer des données nutritionnelles de qualité (situationnelles, programmatiques, liées aux investissements, financières, législatives), et de promouvoir l'utilisation d'un processus décisionnel fondé sur des données scientifiques probantes. Le SNUD a contribué à rendre disponible les données de nutrition dans le système d'information sanitaire contribuant ainsi à assurer la qualité des données pour une meilleure surveillance nutritionnelle et à renforcer la prise de décision, notamment à travers la reproduction et la dissémination d'outils de gestion pour la prise en charge de la malnutrition aiguë dans les structures sanitaires.

Avec l'appui du SNU Programme National de Nutrition (MSHP) et des partenaires d'exécution, des résultats probants ont été enregistrés en matière de nutrition comme le mentionne les réalisations ci-dessous :

<sup>1</sup>Guiglo, Sakassou, Beoumi, Dimbokro, Korhogo, San Pedro

<sup>2</sup>Danané, ZouanHounien, Bayota et Divo

1. L'extension de la couverture géographique des services de nutrition dans l'ensemble des 113 districts sanitaires de Côte d'Ivoire, s'agissant principalement de la mise à l'échelle du programme de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (chaîne logistique et d'approvisionnement, formation, supervision, collectes des données programmatiques, de la Supplémentation en Vitamine A et du déparasitage de routine, et de l'initiative Structures Amis des Bébé) ;
2. L'appui à la formation de 763 personnels régionaux et de district sanitaire dans 13 districts du nord pour améliorer l'accès à des soins de qualité et de 723 prestataires de soins de santé et de services sociaux dans les 29 districts mettant en œuvre l'approche SVA de routine ;
3. L'organisation de séances de dépistage actif par les agents de santé communautaire permettant de dépister pour la malnutrition 10 974 enfants âgés de 6 à 59 mois.

#### **4. Les filles et les garçons âgés de six à seize ans ont un accès équitable à un enseignement de qualité jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général et technique**

##### ***Assurer l'éducation pour tous et à tous est possible...***

L'éducation est l'un des piliers les plus importants pour tout pays aspirant au développement durable. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les efforts des autorités sont entravés par des défis d'ordres institutionnels, infrastructurels et géographique. La coopération entre les SNUD et la Côte d'Ivoire en matière d'éducation en 2019 a directement aidé 10 284 enfants et adolescents non scolarisés (51 % des filles) à réintégrer le système d'éducation formelle, offrant ainsi à 3 017 adolescents et jeunes gens (86 % des filles) des voies alternatives par le biais de l'éducation non formelle. Ces résultats encourageants sont en partie liés à (au) :

1. L'accord que le gouvernement a signé avec le SNUD pour développer les services d'éducation préscolaire communautaires dans 117 localités rurales ;
2. La distribution de kits scolaires individuels combinée à un système de suivi communautaire pour les enfants non scolarisés ; et
3. Le partenariat avec l'entreprise sociale "Conceptos Plasticos" pour fournir des briques en plastique recyclé, qui permettent de construire des écoles plus rapidement et avec un impact moins négatif sur l'environnement.

Ceci représente une opportunité pour le pays qui offre ainsi aux couches les plus vulnérables d'accéder à l'éducation. Encore qu'il faille maintenir ces enfants et adolescents à l'école.

##### ***... s'il est possible de maintenir les élèves à l'école***

Relever les défis ci-dessous mentionnés n'a de sens que si les enfants sont maintenus à l'école. C'est pourquoi le SNUD a poursuivi son appui au pays pour améliorer l'assiduité des enfants à l'école et de les y maintenir. Il a ainsi soutenu le Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre de son programme national d'alimentation en fournissant des repas scolaires nutritifs et quotidiens à plus de 123,000 enfants dans 613 écoles primaires publiques de sept régions prioritaires/vulnérables, des zones rurales du Nord (Bagoué, Poro et Tchologo), du Nord-Est (Gontougou et Bounkani) et de l'Ouest (Cavally et Bafing) de Côte d'Ivoire (FS). Pour mettre en œuvre des activités d'alimentation scolaire, le SNU a collaboré avec la Direction des Cantines Scolaires (DCS) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Ce sont plus de 2500 tonnes de vivres qui ont été distribuées aux écoliers des 613 écoles sous forme de repas chauds. Ces repas aux enfants et aux adolescents pour les maintenir à l'école a été en partie possible grâce à des partenariats initiés par le SNUD.

##### ***Des partenariats au service de l'école pour tous***

Le SNUD a mobilisé des partenariats pour soutenir le Gouvernement ivoirien. Ainsi, le SNUD a-t-il appuyé le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour élaborer un plan de transition du programme des cantines scolaires financé par le Département d'Etat Américain pour l'Agriculture (USDA) afin d'assurer la durabilité du programme après la fin du financement extérieur. Ainsi une consultante internationale a-t-elle été recrutée pour travailler avec la Direction des Cantines Scolaires afin de mettre en œuvre cet appui. Par une série de consultations/concertations multisectorielles nationales et locales des acteurs de l'alimentation scolaire, le plan de transition a été finalisé puis validé au cours d'un atelier national. En outre, le SNUD a appuyé le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à mettre en œuvre le projet d'« Alphabétisation des commerçantes par le numérique ». Cette approche novatrice d'alphabétisation est basée sur des contenus de formation adaptés au contexte professionnel des apprenantes puis numérisés. Grâce à l'application numérique dénommée « Alphatic » installée sur des

smartphones, les commerçantes de différents marchés de Yopougon et de Port-Bouët apprennent à lire, écrire et calculer dans le but de mieux gérer leurs activités socio-économiques et améliorer ainsi leur qualité de vie. Ce sont au total 550 commerçantes qui voient leurs capacités ainsi renforcées. Ces actions du SNUD constituent un faisceau d'opportunités pour les enfants, les jeunes et les adolescents qui pourront entre autres accéder à un emploi décent et sortir de la pauvreté et des vulnérabilités.



## **5. Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes particulièrement ceux vivant en milieu rural ont accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène**

### ***De l'eau potable pour tous, y compris en milieu rural***

Les données disponibles sur le niveau de vie des populations suggèrent que les privations sont plus accentuées en milieu rural. Les personnes y vivant sont davantage susceptibles d'être laissées de côté par les politiques publiques. C'est pourquoi, il est nécessaire d'améliorer et d'accroître l'offre de services sociaux de base dans ces localités. En ce sens, le SNUD a apporté un appui au pays ayant permis d'améliorer les conditions de vie des populations. En 2019, 2 700 personnes et 2 100 élèves supplémentaires répartis dans deux communautés et sept écoles primaires ont eu accès à un service d'eau au moins de base, exempt de toute contamination. Cette performance est liée à l'accès à des installations sanitaires dans trois écoles pré-primaires et 47 écoles primaires. Aussi, 9 364 élèves supplémentaires (6 709 élèves en zone urbaine et 2 655 en zone rurale) ont-ils pu avoir accès à des installations sanitaires dans trois écoles pré-primaires et 47 écoles primaires.

Pour rendre pérenne ces actions, le SNUD a apporté un appui normatif à l'adoption de la stratégie nationale pour la promotion de l'hygiène en février 2019, suivie de la diffusion de la version imprimée dans tout le pays, constitue une réalisation majeure. En plus, la substance technique de la stratégie nationale pour l'assainissement rural a été examinée par un comité directeur dirigé par la Direction de l'assainissement rural du ministère de l'assainissement. Au cours de la même année, un plaidoyer a été mené avec succès pour la définition de normes et de standards nationaux pour l'EHA.

Cela a abouti à l'intégration des normes et standards de construction pour les installations EHA dans le processus de révision des normes et standards de construction du Ministère de l'Éducation. La définition de normes et de standards nationaux pour les installations WASH dans les établissements de soins a également été acceptée par le Ministère de la Santé. Le SNUD apporte son appui technique et a mis à la disposition du Ministère de l'Éducation et du Ministère de la Santé des consultants pour élaborer ces documents des normes et standards depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre de 2019. Un soutien a été apporté à la révision de la stratégie opérationnelle d'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) avec pour objectif une couverture de 100 % des communautés déclenchées au niveau des sous-préfectures et l'intensification du suivi. La stratégie vise à réduire le taux de glissement, ou de retour, grâce à l'implication effective et à la responsabilisation accrue des autorités locales en vue d'atteindre la certification FDAL (Fin de la Défalcation à l'Air Libre). Le module de formation des formateurs ATPC et les outils de suivi ont été révisés et ont bénéficié à plus de 10 OSC mettant en œuvre l'approche ATPC dans le cadre du programme social du gouvernement (PS-Gouv).

### **Effet 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables.**

La section consacrée à l'analyse des résultats synthétise les progrès accomplis, au cours de l'année 2019, en matière de sauvegarde de l'environnement et de développement économique inclusif et durable avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU) et ses partenaires. Les interventions du SNU dans ce domaine se concentrent sur la réalisation des quatre produits du Résultat d'effet 3 du Cadre Programmatique Unique (CPU), à savoir : (i) la promotion des modes de production et de consommation durables ; (ii) la facilitation de l'accès des populations à une énergie durable ; (iii) le renforcement de la résilience des communautés les plus vulnérables face aux changements climatiques et catastrophes naturelles ; et (iv) le soutien des populations notamment les plus défavorisées particulièrement les jeunes et les femmes à la création d'opportunités d'emploi.

#### **1. Modes de consommation et de production durable (MCPD) promus.**

Les coûts environnementaux et économiques des modes de consommation et de production non durables sont importants et grandissants notamment dans les pays en développement. Pour atténuer l'impact de ces coûts en Côte d'Ivoire, les autorités nationales sont activement engagées dans la mise en œuvre du processus de Marrakech sur les MCPD. En 2019, à travers son soutien technique et financier, le SNU a mené auprès des petits producteurs, des consommateurs et des pouvoirs publics des actions stratégiques et opérationnelles qui favorisent le développement durable.

##### ***La protection et la gestion des forêts***

Le SNU a soutenu le Gouvernement en termes d'appuis-conseils pour la validation de trois (3) plans d'aménagement et de gestion du Parc National du Banco, du Parc National du Mont Sangbé et de la réserve de faune et de flore du haut Bandama (AC). De même, il a apporté un appui à l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves pour l'élaboration d'une carte à haute résolution à partir des images SPOT des limites actualisées de la Réserve intégrale du Mont Nimba (Côte d'Ivoire) (CAD). Cette activité visait à renforcer les capacités techniques des gestionnaires à l'utilisation des drones, assurer le suivi aérien des zones vulnérables à l'aide de drones, améliorer la réactivité des patrouilles de surveillance à partir des informations fournies en temps réel, renforcer les patrouilles de surveillance du parc, produire des supports de sensibilisation et de communication à partir des contenus issus de l'utilisation des drones. Un autre appui a été également fait au Parc National de Taï pour le renforcement de la surveillance contre l'orpaillage et le braconnage, ce qui a permis de progressivement favoriser l'abandon des sites d'orpaillage afin de permettre la régénération naturelle de la végétation et la recolonisation du site par la faune.

Dans le cadre de la gestion intégrée des aires protégées, le SNU a apporté un appui-conseil et normatif (AC+AN) au Ministère des Eaux et Forêt (MINEF) pour instaurer en Côte d'Ivoire le « Partenariat 1 pour 20 » visant à encourager le développement de modèles viables de production agricoles durables, à faciliter le dialogue entre les parties prenantes et à renforcer les capacités des partenaires.

Dans la perspective de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF), le SNU a mis à disposition du MINEF un groupe d'experts techniques (AC) pour appuyer les travaux préparatoires de la Table ronde des bailleurs de fonds pour la mobilisation des ressources. Grâce à cet appui, une revue programmatique et financière du portefeuille des projets prévus ou en cours d'exécution en lien avec la SPREF a été faite, des idées de projets en lien avec les centres d'intérêts des bailleurs de fonds ont été formulées, et le MINEF dispose d'une stratégie de mobilisation des ressources et des consultations avec des bailleurs potentiels.

##### ***Une production durable pour un développement durable***

Le programme « Work Improvement in Neighbourhood Development-WIND » visant à améliorer les conditions de vie des communautés rurales a également été développé (DC). Ce programme a permis de former 30 producteurs de cacao à la fabrication d'engrais biologique avec les cabosses vidées de fèves suivant des dispositions et des techniques appropriées dans les localités du département de Mbatto (Tiekou, Assié chantier, Diekadiokro).

*Le SNU a facilité l'accès aux crédits des OPA (DC). Ceux sont environ 19 crédits qui ont été accordés pour l'acquisition d'équipements. Les équipements de transformation concernent principalement les filières manioc et maïs et comprennent des égreneuses, broyeuses de maïs, unités de transformation d'attiéké, décortiqueuses (FS+DC). Des comités de gestion des équipements ont été formés à leur utilisation et gestion (DC). Un potentiel de création d'emplois et de richesses pour les jeunes et les femmes se met en place autour de ces équipements, ce qui renforce la cohésion sociale des OPA et des communautés. L'épargne et l'accès au crédit individuel s'est amélioré, avec l'ouverture de 507 comptes d'épargne. Les épargnes constituées ont permis à 352 membres d'OPA de bénéficier de crédit individuel. Ces crédits ont été utilisés pour payer la main-d'œuvre agricole, financer les frais de scolarités ou le petit commerce.*

Pour soutenir les autorités nationales dans la transition vers la promotion des emplois verts, le SNU a apporté son appui au développement et à la mise en œuvre de stratégies et plan d'actions nationaux en matière de formation agricole et d'emplois verts au profit des femmes et des jeunes (AC+DO). Un document de projet conjoint sur les emplois verts a également été formulé conjointement par les Agences du SNU en collaboration avec la Direction de l'Economie verte. Une étude sur le revenu et l'emploi dans les chaînes de valeur agricoles en Côte d'Ivoire a été réalisée sur instruction de la Direction Générale de l'emploi (CAD). L'objectif recherché à travers cette étude était de fournir un ensemble d'information sur ce maillon transformation des dérivés du manioc afin de pouvoir effectuer une typologie pertinente des acteurs, d'identifier les principales contraintes et opportunités auxquelles elles font face et de pouvoir évaluer leur potentiel de création de revenu et d'emploi. Au Nord-Ouest du pays, le SNU a permis l'accès de 6 003 producteurs aux paquets technologiques (soit 67,60 tonnes de semences de riz pluvial, 64,32 tonnes de semences de maïs et 10 710 025 boutures de manioc, 813,95 tonnes de NPK, 464,50 tonnes d'urée et 25 253L d'herbicide) (FS) et aux formations in situ et en salle, suivi de visites d'échanges sur les techniques de production agricole. Bénéficiant de ces appuis ces producteurs ont emblavé 1160 ha de riz pluvial, 400 ha de maïs, 710 ha de manioc et 6 ha de cultures maraichères. Ces bénéficiaires ont en outre été sensibilisés sur la reconstitution des fonds intrants en vue de la pérennisation de leur activité économique de production (DC). Ils ont été aussi formés sur la gestion efficace des intrants et l'utilisation ainsi que la gestion des emballages d'herbicides.

## **2. Accès des populations à une énergie durable**

### ***Un accès accru des populations à l'énergie***

La Côte d'Ivoire a réalisé des progrès significatifs en matière d'accès à l'énergie et d'efficacité énergétique. Elle ambitionne même d'être un hub énergétique régional en Afrique de l'Ouest. Le SNU a apporté un appui-conseil au Gouvernement pour l'élaboration de plusieurs stratégies à savoir la Stratégie nationale de transformation du marché de l'éclairage, la stratégie nationale de réduction des émissions de GES dans le secteur des déchets par compostage et la stratégie nationale de réduction des émissions de GES dans le secteur des déchets par méthanisation. L'ensemble de ces stratégies permettent au pays de disposer de mécanismes clairs de surveillance, de vérification et d'application de la conformité des produits d'éclairage aux normes minimales de performance énergétique et d'amélioration de la politique d'efficacité énergétique. Au niveau normatif, le SNU accompagne les autorités nationales dans l'élaboration d'un décret d'application de la suppression progressive des lampes à incandescence. Ces appuis viennent en complément des efforts du Gouvernement en matière d'élaboration de normes pour les produits d'éclairage et la mise en place d'un laboratoire d'essai pour soutenir la réglementation. Un appui parallèle du SNU aux autorités nationales est également en cours pour élaborer une politique d'éclairage économe en énergie et une stratégie d'élimination sûre des produits d'éclairage écoénergétiques en Côte d'Ivoire.

Dans la zone Est, il a été procédé à l'installation de trois (3) mini-réseaux de production d'énergie renouvelable au profit de plus 1 000 ménages sur une population cible de 3000 ménages hors réseau des zones rurales et périurbaines. Dans la région de Korhogo (NAMBODIELEKAHA, TIANAKAHA ET TAWELEKAHA), le SNU a, à travers des formations techniques, permis à 100 femmes d'être capables de faire l'assemblage, le montage et l'entretien d'équipements solaires. Trois (3) ateliers ruraux sont en cours de construction pour ces femmes et des matériels solaires sont en cours d'acquisition pour équiper ces ateliers et permettre aux bénéficiaires d'entreprendre l'électrification des ménages des ménages non connectés au réseau national. Des appuis spécifiques à l'utilisation de 300 foyers améliorés sur une cible de 5000 foyers, ont également été menés en faveur des communautés les plus vulnérables des localités du Nord et Nord-Est du pays.

### ***De l'énergie pour l'autonomisation des femmes***

Un partenariat entre le SNU et l'ONG OIPEIF Afrique permettra de promouvoir l'utilisation de petites unités de production de l'attiéké alimentées par des sources d'énergies renouvelables, notamment le solaire, dans

des zones où les populations n'ont pas accès à l'électricité conventionnelle. À terme, ce partenariat aura un triple impact, celui de réduire la pénibilité du travail des femmes dans le processus de production de l'Attikié dans les zones rurales, combattre la faim et l'insécurité alimentaire et fournir des ressources substantielles aux femmes en milieu rural.

### **3. La résilience des communautés les plus vulnérables est renforcée face aux changements climatiques et catastrophes naturelles**

La Côte d'Ivoire est confrontée de manière récurrente à des inondations et des glissements de terrain causés par les fortes pluies, ce qui favorise les catastrophes. Le pays est aussi affecté par la sécheresse et les feux de brousse, et par l'érosion de plus en plus prononcée sur toute la bande côtière, entraînant des dommages, des pertes économiques considérables et des victimes humaines. Ces chocs climatiques récurrents affectent négativement les économies locales et affaiblissent la capacité des communautés les plus défavorisées à se remettre entièrement, les rendant encore plus fragiles et plus vulnérables aux catastrophes naturelles ultérieures.

#### ***La technologie pour prévenir les catastrophes naturelles***

Pour aider le pays à la vulnérabilité aux catastrophes le SNU a installé 227 pluviomètres et 4 stations agro-météorologiques pour transmettre des données climatiques et agro-météorologiques (FS) et permettre une meilleure adaptation au changement climatique. Ce sont 535 petits exploitants agricoles qui ont été formés à l'utilisation de ces équipements (DC). Le projet a également renforcé la résilience climatique dans sa zone avec la diffusion régulière de 280 messages de prévisions climatiques sur les radios locales ainsi que le reboisement de 245 ha dans les régions de Tonkpi et Worodougou (Projet Flancs des montagnes/ Projet Muraille verte). Les appuis du SNU ont permis de doter ces derniers d'outils appropriés pour une réponse rapide (DO), coordonnée et efficace immédiatement après le début d'une urgence humanitaire. En plus, le SNU a assisté le Gouvernement pour l'élaboration du plan de contingence national/intersectoriel pour les inondations (AN).

#### ***Un renforcement de la surveillance pour prévenir les crises sanitaires animales et alimentaires***

Le SNU a poursuivi son assistance au Gouvernement et autorités locales dans la mise en place de système d'alerte précoce. Ainsi, le MIRAH à travers la Direction des Services Vétérinaires (DSV) a bénéficié de cette assistance pour le renforcement du système de surveillance des maladies animales et le développement des plans de lutte intégrés concernant les maladies zoonotiques prioritaires (DO+DC). Ces appuis ont permis au pays de disposer d'un plan de contrôle intégré et des Procédures opérationnelles standards pour la rage. Il est prévu d'appuyer le pays à se doter de plans de contrôle pour d'autres maladies zoonotiques prioritaires (tuberculose, brucellose, fièvre de la vallée du Rift) en 2020. En somme, les interventions du SNU ont permis aux acteurs nationaux concernés de faire face de manière efficace aux maladies animales et de renforcer la résilience du secteur de la production animale. Dans le cadre de la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Côte d'Ivoire, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) s'est doté d'un Dispositif de Suivi de la Situation Alimentaire (DISSA) avec l'appui du SNU (DC). Il a également été sollicité pour renforcer la capacité des membres des Groupes de Travail Technique Multidisciplinaire (GTTM) en traitement et analyse des données de sécurité alimentaire pour le compte du MINADER (CAD). Cette activité s'est élargie à 2 cadres du MINADER, 10 membres des régions du Poro et du Bélier et 10 membres des régions de LA ME et de l'Indénié.

Toutes ces interventions du SNU en appui au gouvernement ont permis d'améliorer les capacités des acteurs nationaux en vue d'une gestion efficace des événements extrêmes et des maladies animales (DC). Elles contribuent aussi à l'atteinte des ODD 13.1 et 13.2, ODD 2 et la réalisation de l'axe stratégique 4 du PND 2016-2020.

### **4. Les populations les plus défavorisées particulièrement les jeunes et les femmes ont un accès accru à des opportunités de création d'emplois décents**

Les crises socio-politiques successives, que la Côte d'Ivoire a connues, ont touché les fondamentaux de l'économie du pays dans divers secteurs, avec, pour corollaire, la destruction de l'appareil productif, l'aggravation du chômage, l'accroissement des difficultés pour les travailleurs. Le taux de pauvreté s'est accru au cours de la même période. Cette situation s'est particulièrement ressentie au niveau des jeunes et des femmes en quête d'emploi qui représentent environ 44% de la population active. Bien que le pays ait mis en place plusieurs structures pour résorber le chômage à travers des appuis multisectoriels, les résultats restent encore mitigés.

#### ***Des opportunités d'emplois...***

Pour améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes, le SNU a en 2019 collaboré au niveau stratégique avec le Gouvernement afin de renforcer les capacités et les compétences des structures en charge de la politique nationale de l'emploi de cette couche sociale. Cette approche passe par la mise en place des plans et

politiques visant à améliorer l'employabilité des jeunes ainsi que leur capacité à accéder au marché du travail, renforcer les PME pour la création d'emplois décents et à approuver les outils et méthodes d'analyse de l'impact des politiques sectorielles d'investissement sur l'emploi. Ainsi, grâce à l'assistance technique fournie par le SNU, le Gouvernement a pu mettre en place un dispositif de suivi de l'emploi des jeunes dans les investissements publics et privés. Au plan normatif, dans l'optique d'encadrer juridiquement la mise en mission des jeunes volontaires au niveau national, le SNU a soutenu la mise en place de la loi sur le service civique dont la finalisation des décrets d'application incorporant le volontariat est en cours. Le SNU a fourni une assistance technique pour le renforcement des capacités de 170 entreprises (dont 25% détenues par des femmes en vue de leur permettre de créer des emplois décents au profit des jeunes, des femmes et surtout des jeunes migrants. Cet appui a consisté à déployer des activités de mise à niveau, de petits transferts d'actifs et de formation principalement à l'utilisation des TICs, la transformation des produits cosmétiques dérivés du beurre de Karité et du cacao. La formation sur les GIE et sur les étapes de la certification biologique a bénéficié à 14 femmes de la filière karité. L'appui du SNU a permis de susciter la création de plus de 150 micro-entreprises et générer plus 12 000 nouveaux emplois dont plus 60% sont occupés par des femmes. Le SNU a également renforcé les capacités de 30 entrepreneurs culturels dans le secteur des industries culturelles et créatives dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre d'un business plan. Cette formation a enregistré la participation de 45% de femmes.

### *... aux emplois pour les femmes et les jeunes*

Le SNU a transformé les opportunités en faits. Ce sont environ 1201 personnes rapatriées qui ont été assistées dans le cadre du processus de la réintégration socioprofessionnelle en 2019 contre 205 en 2018 qui ont été assistées en 2019 contre 205 en 2018. Parmi ces 1201 bénéficiaires, 201 (dont 70% de rapatriés) ont bénéficié d'une formation professionnelle et de renforcement de compétences techniques au centre de formation de Tabou dont les 15 meilleurs apprenants ont été installés (DC). Les 1000 chefs de ménages résiduels ont bénéficié d'appui technique et financier pour la création d'actifs productifs dans 14 localités à l'ouest de la Côte d'Ivoire (DC). Les participants aux activités ont ainsi reçu 5 mois de soutien technique pour la création d'étangs piscicoles, de fermes avicoles et de ferme agricole dont 3 mois. Cette assistance visait à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des rapatriés et des familles d'accueil en augmentant la production agricole, avicole et halieutique et les revenus des participants aux activités.

Plus précisément, il s'agissait de : (i) renforcer les capacités techniques des participants pour créer ou consolider des actifs productifs pour la résilience des communautés bénéficiaires, (ii) promouvoir la réintégration et l'intégration des rapatriés par l'engagement et la participation de la communauté, (iii) fournir une assistance alimentaire en espèces aux participants pour leur permettre de répondre aux besoins alimentaires de leur ménage. Dans le cadre de cette assistance, le SNU a réalisé : (i) le renforcement des capacités de gestion de l'aviculture et de la pisciculture de 34 leaders de comité de 14 localités ciblées et (ii) la fourniture de 1 250 poussins et aliments pour 11 élevages de volailles, (iii) la fourniture de 20 000 alevins pour 26 étangs piscicoles ; (iv) 32 ha de vivriers (chair orange, maïs et manioc). Les actions de réintégration socio-économique ont bénéficié à 949 migrants de retour (252 femmes et 697 hommes). L'approche mise en œuvre couvrait différents aspects : pécule d'appui à la réinsertion au moment du retour, formation professionnelle, micro-business (individuel, collectif et communautaire).

Ces appuis constituent des opportunités pour les populations, particulièrement les jeunes et les femmes de se prendre en charge, d'être autonomes et bénéficier des retombées de la croissance.

### **III. PARTENARIAT**

La mise en œuvre du CPU 2019 a été effective avec la contribution de la communauté du développement durable. Il s'agit notamment du Gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs). De même, des leaders communautaires et des guides religieux ont été impliqués dans ces partenariats pour atteindre les peuples (populations bénéficiaires des interventions). La collaboration de qualité avec le Gouvernement a permis de bénéficier d'un appui institutionnel remarquable aussi bien au niveau central que déconcentré et décentralisé ; lequel appui a contribué à aux progrès enregistrés à tous les niveaux de la mise en œuvre du CPU. Le Partenariat avec la Société Civile a fortement contribué à l'efficacité des interventions. Celle-ci dans sa diversité et grâce à sa disponibilité, a aidé à assurer une présence sur l'ensemble du territoire dans le cadre des appuis apportés aux communautés. Elle a également contribué à la mobilisation des leaders communautaires et des guides religieux pour aborder des problématiques, d'ordinaire sensibles comme le genre, les VBG, la scolarisation des jeunes filles, etc. Le partenariat avec le Secteur Privé bien qu'existant reste encore faible et devrait se renforcer. Enfin, la collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) a permis de mobiliser des ressources additionnelles et réaliser les activités du CPU.

<b>PARTENAIRES</b>	<b>DOMAINES</b>
<b>Japon</b>	Protection civile
<b>Allemagne</b>	Cohésion sociale
<b>Union Européenne</b>	Planification stratégique du Développement, Education
<b>Etats unies</b>	Lutte contre les VBG
<b>Fonds pour l'environnement mondial</b>	Environnement
<b>France</b>	Jeunesse, éducation
<b>Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix</b>	Consolidation de la paix
<b>AFD</b>	Santé
<b>Banque Mondiale</b>	Eau potable et assainissement
<b>Banque Africaine de Développement</b>	Santé, agriculture, énergie

Par ailleurs, il convient de souligner que ces partenariats ont donné des résultats satisfaisants. Sans être exhaustif, ce sont (i) la promotion du genre et protection de l'enfant, (ii) la contribution des partenariats à une hausse du budget de la santé et (iii) le partenariat avec des résultats satisfaisants pour les peuples.

### ***La promotion du genre et protection de l'enfant***

Grâce aux efforts conjugués de plusieurs agences selon leurs avantages comparatifs ou en collaboration avec les ministères sectoriels techniques, la société civile, les leaders communautaires et les guides religieux, des changements positifs ont été observés en ce qui concerne les droits femmes et des enfants. En effet, les changements positifs observés dans la prise en charge des VBG tant au niveau du secteur judiciaire et sécuritaire, du secteur psychosocial que des secteurs médical et socioéconomique l'ont été grâce à une synergie d'actions et de stratégies coordonnées avec d'autres projets et programmes, notamment le projet État de droit et droits humains, prévention et réponses aux violences sexuelles liées aux conflits. Ces progrès enregistrés sont aussi liés à une étroite collaboration avec les Agences du SNU qui disposent d'avantages comparatifs en matière de lutte contre les VBG/VS ainsi que les ministères de la Justice et des Droits de l'Homme, Ministère en charge de la femme, de l'Intérieur et de la Sécurité et le ministère de la Défense. Il convient également de mentionner la contribution de la société civile (les associations des femmes, le barreau, les acteurs non-gouvernementaux concernés, etc.) qui a permis de toucher les communautés difficiles à atteindre et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

En outre, les partenariats du SNU avec les leaders communautaires et guides religieux dans le cadre de la lutte contre les mutilations génitales féminines et le mariage d'enfants en collaboration avec le ministère de la Famille, de la Femme et de l'enfant, les groupements et associations de femmes et de jeunes, les ONG nationales, à Abidjan, à l'Ouest, au Centre nord et au Nord-est ont donné aboutit aussi à des résultats satisfaisants démontrant ainsi les bienfaits du travail en équipe.

### ***La contribution des partenariats à une hausse du budget de la santé***

Les efforts conjoints de plaidoyer des partenaires de la santé, notamment lors du Dialogue national pour le financement de la santé présidé par le Président de la République de Côte d'Ivoire (RCI) en avril 2019, ont permis d'augmenter le budget actuel de la santé de 10 à 15 % par an. Cette augmentation des ressources est une grande opportunité pour renforcer les soins de santé primaires en Côte d'Ivoire. Pour la mise en œuvre des interventions, des synergies ont été développées entre les principaux acteurs pour harmoniser et porter à l'échelle les interventions clés dans les centres de santé et au niveau communautaire.

### ***Le partenariat avec des résultats satisfaisants pour les peuples***

Le partenariat entre le SNUD et le gouvernement à travers ses directions centrales et les services techniques du Ministère de l'Éducation ont favorisé la bonne conduite de certains plaidoyers et l'appropriation par la partie nationale des résultats des projets pilotes (avec l'appui technique et financier du SNU) en vue d'un passage à l'échelle. Ainsi, en matière d'alphabétisation des populations et de mobilisation communautaire autour de l'éducation, le SNU a-t-il noué des partenariats avec des organisations de la société civile surtout des ONG nationales (Caritas par exemple) pour une meilleure pénétration des messages et appropriation des projets au sein des communautés. La bonne connaissance et la proximité de ces communautés avec ces partenaires a permis d'envisager le passage à l'échelle des cantines scolaires et du préscolaire communautaire.

## IV. BILAN FINANCIER

Les dépenses annuelles pour la mise œuvre des 3 effets du CPU s'élèvent à 44 201 590,79 USD sur des prévisions de décaissement de 121 088 064,00 USD, soit un taux de décaissement de plus de 36,50%. Ce résultat traduit une performance aussi bien en matière de mobilisation de ressources que dans le cadre de la réalisation des activités. Toutefois, les Effets 2 et 3 restent légèrement en deçà des attentes pour l'année 2019.

L'exécution financière par effet et produit se présente comme suit :

<b>EXÉCUTION FINANCIÈRE CPU 2019 (USD)</b>				
<b>Effets</b>	<b>Produits</b>	<b>Montant planifié</b>	<b>Montant décaissé</b>	<b>Taux de réalisation</b>
<b>EFFET 1 : Renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale</b>	<b>Produit 1</b>	3 250 466,00	2 035 852,00	62,63 %
	<b>Produit 2</b>	2 782 829,00	2 919 206,88	104,90 %
	<b>Produit 3</b>	4 485 650,00	4 127 770,00	92,02 %
	<b>Produit 4</b>	420 000,00	95 000,00	22,62 %
<b><i>Sous total 1</i></b>		<b>10 938 945,00</b>	<b>9 177 828,88</b>	<b>83,90 %</b>
<b>EFFET 2 : Développement du capital humain</b>	<b>Produit 1</b>	4 361 222,00	1 399 380,00	32,087 %
	<b>Produit 2</b>	37 835 806,00	15 053 578,91	39,787 %
	<b>Produit 3</b>	10 435 519,00	2 987 447,00	28,628 %
	<b>Produit 4</b>	29 624 869,00	7 344 193,00	24,791 %
	<b>Produit 5</b>	4 740 984,00	819 346,00	17,282 %
<b><i>Sous total 2</i></b>		<b>86 998 400,00</b>	<b>27 603 944,91</b>	<b>31,729 %</b>
<b>EFFET 3 : Développement durable</b>	<b>Produit 1</b>	8 946 709,00	1 209 580,00	13,52 %
	<b>Produit 2</b>	2 639 091,00	957 319,00	36,27 %
	<b>Produit 3</b>	80 000,00	180 572,00	225,72 %
	<b>Produit 4</b>	11 484 919,00	5 072 346,00	44,17 %
<b><i>Sous total 3</i></b>		<b>23 150 719,00</b>	<b>7 419 817,00</b>	<b>32,05 %</b>
<b>Total</b>		<b>121 088 064,00</b>	<b>44 201 590,79</b>	<b>36,50 %</b>

## V. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions développées dans le cadre du programme permettent de générer des enseignements et des leçons dont les principaux sont ci-dessous suivant les différents effets du CPU :

### **Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités**

- L'appui du SNU en matière de renforcement des capacités et axé sur les ODD et la GAR apporte une valeur ajoutée à l'assistance technique et la qualité des documents d'évaluation des progrès de développement durable ;
- Le rapprochement des centres d'État civil des hôpitaux et centres de santé permet de réellement augmenter le taux d'enregistrement des naissances dans les délais en captant toutes les naissances qui interviennent dans les maternités et les enfants qui vont à la vaccination ;
- Le renforcement du dialogue avec les jeunes en vue de leur implication dans la prévention et la gestion pacifique des conflits constitue un facteur de réduction des risques de conflit et de résolution des conflits tant le rôle qu'ils jouent dans ces situations est majeur.
- 

### **Effet 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité**

- La mise en place de véritables mécanismes de coordination des interventions programmatiques à travers des approches harmonisées et synergiques avec l'ensemble des parties prenantes s'avère strictement nécessaire pour l'atteinte des résultats et changements pérennes escomptés pour plus d'efficacité.
- L'approche synergique de mise en œuvre, de suivi et évaluation des interventions assure une appropriation durable des acquis des programmes et projets par les acteurs gouvernementaux notamment, les services centraux et les structures déconcentrés ainsi qu'une prise en compte de leurs effets induits.
- Dans le cadre de la prévention et la prise en charge des VBG, la mise en place de plateformes multisectorielles de lutte contre les VBG constitue un cadre et une approche institutionnelle propice à la création de synergies locales dans la gestion holistique des situations et/ou des cas de VBG en vue de l'accélération de l'atteinte des objectifs fixés.
- La nécessité d'adresser les normes sociales pour assurer la survenue des changements durables attendus impose l'implication à la base des communautés elles-mêmes dans la mise en œuvre des programmes de développement ainsi que le renforcement de la dynamique communautaire pour en garantir la réussite et créer un effet boule de neige dans le passage à échelle.
- La responsabilisation des personnes désignées dans la communauté pour la délivrance de services au bénéfice des communautés favorise l'adhésion et la confiance des populations à ces services (déclaration des naissances, etc.).
- L'amélioration du système de collecte des données fiables facilite la prise de décision rapide par les autorités publiques et l'appui des partenaires au développement.
- La mise en œuvre du programme innovant de transfert de fonds aux services sociaux a permis d'accélérer l'atteinte des résultats et d'organiser la prise en charge holistique et rapide des survivants(e)s de violence en particulier les survivantes indigentes de viol.
- L'enregistrement des naissances et la vaccination infantile sont deux résultats clés pour les enfants qui peuvent être obtenus en intégrant l'enregistrement des naissances dans les activités de vaccination de routine et les maternités.
- Le focus qui est mis sur les interventions spécifiques à fort impact pour lutter contre les principales causes de décès des nouveau-nés en Côte d'Ivoire (prématurité, asphyxie et infection) est une approche innovante pour accélérer des changements dans la vie des enfants.
- Une bonne collaboration entre tous les partenaires de la santé est le seul moyen d'étendre à l'échelle nationale les interventions de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant au niveau communautaire.
- L'engagement effectif et les contributions substantielles des différents partenaires clés à la mise en œuvre des activités constituent une opportunité et un facteur de succès pour l'atteinte des résultats.
- La disponibilité des documents de référence tels que les plans stratégiques dans les domaines clés d'interventions renforce l'efficacité dans la coordination des interventions

- Importance de prendre en compte les priorités nationales et d'impliquer la partie nationale/les PMO dès le début, depuis l'élaboration des plans opérationnels,
- La meilleure connaissance des procédures des agences par les partenaires de mise en œuvre contribue à améliorer les résultats ;
- Le développement de partenariats stratégiques permet d'accroître les ressources disponibles pour l'atteinte des résultats ;
- Le renforcement des capacités de la partie nationale reste nécessaire compte tenu du turnover des staffs
- Un suivi rapproché auprès des partenaires de mise en œuvre permet une meilleure atteinte des résultats dans les temps impartis
- L'amélioration de la gouvernance en nutrition, l'accélération de la mise en œuvre de l'approche multisectorielle, l'extension des interventions à haut impact spécifiques et sensibles à la nutrition, incluant l'aspect communautaire, transformation des systèmes alimentaires pour meilleure prise en compte des groupes vulnérables, l'engagement d'un dialogue avec le secteur privé pour améliorer les différents environnements alimentaires constitue des approches à même d'induire plus de changements.
- L'introduction de l'innovation relative à la fabrication de briques en plastiques recyclés pour la construction de salles de classe raccourcit les délais de construction des infrastructures scolaires et augmente la capacité d'accueil du système éducatif à partir de l'augmentation du nombre d'écoles surtout dans les zones où les besoins sont les plus importants.
- La synergie EHA-Education a permis d'optimiser l'atteinte des résultats relatifs à la construction des latrines scolaires en l'intégrant avec la construction des salles de classe.
- L'ajustement apporté à la stratégie de ciblage des zones d'intervention pour la promotion de la FDAL et à la stratégie opérationnelle pour la construction des points d'eau pour la communauté et centres de santé a été indispensable pour éviter la duplication des interventions entre différents programmes.
- 

**Effet 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables.**

- L'implication des autorités locales notamment les préfets, sous-Préfets, les chefs coutumiers et religieux dans les phases des activités génératrices de revenus à caractère agricoles permet de faciliter l'accès aux terres et zones d'intervention, assurer une pérennisation des activités, une responsabilisation des acteurs et résorber d'éventuels conflits.

## **VI. CONCLUSION & RECOMMANDATIONS**

### ***CONCLUSION***

Les résultats d'Effets décrits dans le document constituent les réalisations majeures des trois axes de résultats stratégiques qui ont été convenus entre le SNU et le Gouvernement ivoirien pour accompagner la Côte d'Ivoire à atteindre ses engagements contenus dans le PND 2016-2020. Le processus de la revue annuelle de ces résultats d'Effets du CPU au cours de l'année 2019 confirme la pertinence et la portée des interventions dans les différents domaines prioritaires avec toutes les parties prenantes au développement durable en Côte d'Ivoire. En effet, les enjeux et les défis liés aux 3 Effets et à leurs produits retenus se justifient du fait de leur alignement sur les priorités nationales et de leur contribution à la réalisation de l'Agenda 2030 et de la réalisation des ODD. L'approche participative et inclusive adoptée pour atteindre ces résultats d'Effets, sous le leadership national, la forte implication des PTFs et l'adhésion remarquable de la société civile et des populations traduit une appropriation satisfaisante du développement durable au niveau du pays. Cette forte mobilisation a permis d'obtenir des résultats majeurs consignés dans le document ; toutefois, des défis majeurs à adresser contribueraient à améliorer la contribution du SNUD aux priorités de la partie nationale et surtout les besoins des populations. Les recommandations ci-dessous sont formulées à cet effet :

### ***RECOMMANDATIONS***

Au terme de la mise en œuvre des activités en 2019, les recommandations ci-dessous ont été formulées :

#### ***Pour l'Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités***

- Renforcer les initiatives visant à accroître l'appropriation nationale.
- Promouvoir la programmation conjointe en vue d'assurer une mise œuvre cohérente et efficace des interventions dans un contexte national dynamique.
- Améliorer la disponibilité des données.

#### ***Pour l'Effet 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité***

- Promouvoir l'éducation des populations en particulier les adolescent(e)s et jeunes ainsi que les droits des femmes y compris les droits sexuels et reproductifs
- Appuyer les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile, les ONG, les médias, la communauté elle-même, à augmenter leurs capacités pour la mise en œuvre des programmes, projets, plans, stratégiques et instruments internationaux, régionaux et nationaux applicables en matière de Genre/VBG et de protection sociale
- Renforcer les capacités techniques et matérielles des mécanismes multisectoriels de Réponse (prévention et prise en charge) aux VBG communément appelés Plateformes de lutte contre les VBG
- Promouvoir et vulgariser les lois en matière de protection sociale y inclus les VBG
- Renforcer les capacités et sensibiliser les communautés sur l'importance des lois existantes
- Faciliter l'accès des femmes aux opportunités économiques
- Poursuivre voire renforcer la stratégie d'implication des hommes et des garçons dans la recherche de l'égalité de genre, en les considérant comme des alliés et non des obstacles
- Poursuivre la mise à l'échelle des interventions à haut impact ciblant les principales causes de décès des enfants pour infléchir durablement la tendance actuelle de la mortalité infanto-juvénile
- Maintenir le plaidoyer pour un accroissement des ressources nationales allouées aux soins de santé primaires
- Orienter les ressources pour le renforcement des capacités au niveau du district sanitaire en vue d'améliorer la coordination des interventions, la qualité des services de santé et l'utilisation des données pour la prise de décision
- Poursuivre les efforts d'alignement et de coordination des appuis au secteur de la santé pour contribuer à l'amélioration de la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services essentiels de santé
- Accroître les financements domestiques

- Améliorer la communication inter agences et au sein des agences, entre le programme et les opérations, ainsi que la mutualisation/ utilisation rationnelle des ressources humaines, financières et logistiques.
- Continuer de soutenir le gouvernement pour améliorer la gouvernance en nutrition, pour accélérer le passage à l'échelle des interventions à haut impact spécifiques et sensibles à la nutrition
- Plaidoyer pour le développement de la stratégie nationale d'éducation inclusive
- Accélérer le développement de projets conjoints inter-agences
- Poursuivre le passage à l'échelle du préscolaire communautaire en vue d'assurer une meilleure couverture nationale et la transition à l'école primaire
- Accélérer le passage à l'échelle de l'innovation relative à la construction des salles de classe à partir de briques en plastiques recyclés
- Développer l'alphabétisation des femmes en milieu rural et de celles qui exercent dans le secteur informel de l'économie
- Assurer la mise en œuvre du plan de transition du programme des cantines scolaires afin d'assurer la durabilité du programme après la fin du financement extérieur
- Poursuivre la recherche d'approches innovantes et adaptées pour l'amélioration des compétences en lecture et calcul des enfants du préscolaire et primaire dans le cadre de la réponse à la crise des apprentissages
- Faire une planification conjointe intersectorielle EHA-Education et EHA-Santé pour optimiser les résultats en matière de EHA dans les écoles et EHA dans les établissements de soins
- Faire le plaidoyer fort auprès de la Primature pour accélérer la validation de l'actualisation de l'arrêté interministériel de mise en place du Groupe Sectoriel Eau-Hygiène-Assainissement (GS-EHA) et rendre effective la Coordination du secteur EHA

***Pour l'Effet 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables.***

L'atteinte de ces objectifs visés ne sera possible qu'avec :

- Le renforcement de l'appropriation nationale des interventions du SNU et du dispositif de coordination et de suivi avec une implication accrue des entités Gouvernementales engagées dans la mise en œuvre des actions ;
- Le développement d'initiatives conjointes (synergie d'actions entre agences et entre Groupes de Résultat) ;
- Le renforcement du positionnement du SNU comme partenaire d'exécution privilégié du Gouvernement ;
- La multiplication des actions de communication et de mobilisation des ressources (la Côte d'Ivoire étant un pays à revenu intermédiaire, les donateurs privilégient le financement bilatéral) ;
- L'amélioration de la préparation et l'organisation des missions conjointes entre les Agences et avec la partie nationale.

## VII. ANNEXES : Suivi des indicateurs du CPU

*EFFET 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités*

Indicateurs	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Observations
<b>Produit 1.1 : Coordination, planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation des politiques et programmes</b>				
Nombre d'enquêtes nationales réalisées avec l'appui technique du SNU	5	15	3	La cible pour cet indicateur est largement atteinte
Nombre de revue de documents de politiques publiques réalisées avec l'appui technique du SNU	3	14	2	La cible pour cet indicateur est largement atteinte
Nombre de régions mettant en œuvre un plan régional de développement	0	5	0	Cet indicateur n'a pu être renseigné depuis 2017.
<b>Produit 1.2 : Les institutions publiques disposent de compétences techniques pour garantir l'accès à la justice, l'accès à l'état civil et la sécurité des populations en particulier des femmes et des groupes vulnérables</b>				
Nombre de personnes (en particulier femmes et mineurs) ayant bénéficié d'une assistance judiciaire et/ou juridique	8700	15000	91775	La cible pour cet indicateur est largement atteinte
Proportion de centres d'état civil de la zone d'intervention fonctionnels	79,50%	90%	62%	La dynamique pour cet indicateur est bonne
Niveau de confiance des populations ivoiriennes, hommes et femmes, aux forces de sécurité	—			Source (enquête SASHA) non disponible
<b>Produit 1.3 : Les collectivités territoriales et institutions locales disposent des compétences techniques nécessaires pour la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits</b>				
Nombre de nouveaux conflits communautaires recensés dans les zones cibles		8	209	
Nombre de conflits résolus pacifiquement par les mécanismes locaux/traditionnels avec la participation des hommes et des femmes		8	24	
Taux de participation des femmes dans les instances de gestion et de prévention des conflits communautaires	15%	25%	31%	
<b>Produit 1.4 : Le Parlement, les organisations de la société civile et les médias disposent de compétences techniques pour assurer la redevabilité des pouvoirs publics et la participation citoyenne</b>				
Taux de confiance de la population, y compris hommes et femmes, à l'égard des médias				
Proportion des projets gouvernementaux ayant fait l'objet d'une commission parlementaire d'information	0	5%	0	Il n'y a toujours pas de commission parlementaire d'information
Proportion de projets gouvernementaux ayant fait l'objet d'un suivi indépendant de la société civile				
Niveau de satisfaction du fonctionnement de la démocratie (SHaSA)				
Proportion de femmes candidates aux élections législative, communale, régionale et présidentielle				

**EFFET 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité**

Indicateurs	Realisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019	Observations
<b>Produit 2.1.1 - Les populations en particulier les femmes et les jeunes ont accès à des services de prévention et de protection contre la violence et de protection sociale</b>				
Nombre d'enfants et de femmes victimes de violence physiques recevant une assistance appropriée	12683	Cible: 2238 cas	2747 688 femmes et 306 enfants (Source : GBVIMS) soient 994 au total	
Nombre de victimes de viols prises en charge au plan médical dans les 72h	342	Cible : 340 cas	371 cas de viol pris en charge au niveau médical dans les 72 H (Source : GBVIMS)	
Pourcentage des ménages des zones vulnérables à l'insécurité alimentaire bénéficiant des filets sociaux	8,30%	Cible : 24%	84% (taux de couverture dans les zones cibles des filets sociaux)	
Pourcentage de structures d'actions sociales disposant de capacités d'interventions en matière de prévention et de réponse aux violences faites aux femmes et aux enfants	38,50%	Cible : 45%	55 Centres Sociaux	
<b>Produit 2.1.2 - Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes ont accès aux services de santé de qualité à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire</b>				
Proportion des établissements sanitaires offrant au moins 3 méthodes modernes de contraception	ND	Cible : 90%		
% d'enfants malnutris aigus sévères sont pris en charge de façon adéquate	99%	Cible : 98%		
Taux de consultation prénatale désagrégé par âge de rang 4	ND	Cible : 66%		
Pourcentage des femmes enceintes séropositives désagrégé par âge qui reçoivent des ARV pour réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant"	95%	Cible : 90%		
<b>Produit 2.3: Les femmes, les enfants et les adolescents dans les zones les plus vulnérables ont un accès équitable aux services de prévention de la malnutrition dans les formations sanitaires et au niveau communautaire</b>				
Proportion de formations sanitaires offrant les interventions essentielles de nutrition DR = 82/208 =	75%	Cible : 80%		
% d'enfants malnutris aigus sévères sont pris en charge de façon adéquate	98,80%	Cible : 99%		
Proportion des femmes en âge de procréer ayant des connaissances sur les bonnes pratiques de nutrition	ND	Cible : 80%		

<b>Produit 2.4: Les filles et les garçons âgés de six à seize ans ont un accès équitable à un enseignement de qualité jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général et technique</b>					
Indice de parité entre les sexes dans les écoles des zones cibles	Précolaire	1,08	1	1.04	
	Primaire	0,98	1	1.00	
	Secondaire	0,86 (1er Cycle) 0,77 (2eme Cycle)	1	0.92	
Taux d'achèvement du primaire	Ensemble	77,50%	79%	80.5%	
	Fille	75%	79%	80.5%	
	Garçon	80,20%	79%	80.5%	
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire	Ensemble	54,60%	52%	56.8%	
	Fille	49,20%	52%	56.8%	
	Garçon	59,40%	52%	56.8%	
<b>Produit 2.5: Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes particulièrement ceux vivant en milieu rural - ont accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène</b>					
Nombre de villages qui mettent fin à la défécation à l'air libre	220	Cible : 450	0		
Nombre de nouveaux ménages ayant accès à un point d'eau amélioré	2983	Cible : 5516	3,523		
Nombre de nouvelles écoles qui disposent des latrines séparées par sexe et un point d'eau amélioré.	93	Cible : 60	77		
Nombre de nouveaux Centres de Santé qui disposent d'infrastructures EHA	116	Cible : 40	0		

**EFFET 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables**

Indicateurs	Baseline	Réalisation 2018	Cible 2019	Réalisation 2019
<b>Produit 3.1 : Les institutions nationales et les acteurs du secteur agricole et forestier disposent de compétences techniques en matière de pratique de production durable</b>				
Nombre de nouvelles organisations et d'institutions adoptant des pratiques innovantes pour la production durable	4 organisations de producteurs (1200)	+ 6 supplémentaires (120 OPA avec 8 500 petits producteurs, 55% de femmes)	+ 4 supplémentaires (120 OPA avec 8 500 petits producteurs, 55% de femmes)	+20 supplémentaires (organisations de producteurs)
Nombre d'initiatives favorisant la restauration des écosystèmes, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	1 (Mécanisme REDD+ relatif à l'atténuation)	2 initiatives (Adaptation de l'agriculture	+ 1 initiative	+1 initiatives
		Transparence de l'action climatique)		(1 système d'irrigation)
Couvert forestier réhabilité	DR: 2,5 millions ha	+ 6 250 ha (supplémentaires)	+ 5 340 ha	+ 0 ha
<b>Produit 3.2 : Des institutions nationales et le secteur privé ont des capacités pour promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les technologies propres</b>				
Nombre de partenariats pour la vulgarisation de technologie propres établis	DR: 0	3 (fours améliorés pour le fumage de poissons)	1	1 (partenariat pour vulgarisation des EnR avec ONG OIPEIF)
Proportion de ménages utilisant une source d'énergies renouvelables	DR : 2%	2,5 5% (8000 ménages)	0,75%	1,6% (pop desservie par EnR par UN /Pop desservie par EnR en 2019 )
Puissance électrique à base d'énergies renouvelables produite dans les unités industrielles	DR: 79.5 MW (2010)	+ 5 MW	+ 6 MW	7,5 MW
<b>Produit 3.3 : Les autorités centrales, locales et les communautés vulnérables ont acquis des capacités techniques pour une résilience accrue face aux crises et risques de catastrophes naturelles</b>				
Nombre de Régions ayant un plan local de réduction des risques de catastrophe	DR: non parvenu	-	N/A	-
Disponibilité d'une Base de données à jour sur les risques de catastrophes	DR: non disponible	-	1	-
Fréquence d'évaluation des risques de catastrophes (: annuelle)	DR: 0	Non réalisé	1 au moins	Non réalisé
Nombre de régions disposant de système d'alerte précoce	DR: 00	Non réalisé	1 au moins	Non réalisé
<b>Produit 3.4 : Les populations les plus défavorisées en particulier les jeunes et les femmes disposent de compétences techniques, ont davantage accès au financement et entreprennent des activités génératrices de revenus/et ou d'emplois</b>				
Nombre de nouvelles micro-entreprises créées	• Référence : 0	450	160	170

